

CONFIRMATION 2019

Le mardi 10 septembre 2019

Lettre aux parents d'élèves de 6e année qui désirent faire leur confirmation à l'automne 2019.

Chers parents,

En ce début d'année scolaire, la paroisse Saint-Remi est heureuse de vous informer des procédures pour la célébration du sacrement de confirmation de votre enfant. C'est à vous parents de choisir si vous voulez que votre enfant célèbre sa confirmation à Saint-Remi.

Les dates pour les célébrations de la confirmation sont à être confirmées et vous seront communiquées à une date ultérieure. Au fur et à mesure que les informations, les dates des activités et autres seront disponibles, le tout sera affiché sur notre site Internet : www.paroissessaintremi.ca.

Veillez inscrire à votre calendrier la date de rencontre de parents, soit le 15 ou le 16 octobre selon l'école de votre enfant.

Tout aspirant, aspirante à la confirmation doit être un(e) catholique baptisé(e) et avoir fait sa première communion. Voici les étapes afin de célébrer la confirmation:

- 1- L'enfant doit être baptisé **catholique** et avoir fait sa première communion.
- 2- Choisir un parrain ou une marraine de confirmation.
- 3- Remplir les documents ci-joints et joindre une copie du certificat de baptême de l'enfant.
- 4- Retourner le tout à l'école avant le mercredi 25 septembre 2019.
- 5- Être présent à la rencontre de parents en octobre et vous acquitter du coût de \$30 de la programmation.
- 6- Participer à l'une des messes d'engagement en octobre.
- 7- Accompagner votre enfant à la célébration du pardon à la paroisse Saint-Remi en novembre (**facultatif**)
- 8- Être présent le jour de la célébration de la confirmation

Explications pour les différentes étapes :

Étape 1-

Il vous revient comme parent (et non à l'école) de nous fournir une photocopie du certificat officiel de baptême de votre enfant.

Si votre enfant a fait sa première communion à Saint-Remi en 2016 ou depuis, vous pouvez omettre cette étape.

Critères obligatoires pour l'admissibilité du certificat:

- Nom de la paroisse
- Nom de l'enfant
- Nom des parents
- Nom du parrain ou de la marraine
- Sceau de la paroisse
- Signature du prêtre
- Être en français ou en anglais
- Indiquer le rite

Si ces éléments sont manquants ou illisibles, veuillez apporter l'original du certificat lors des rencontres des parents (voir plus bas pour les dates). Si le certificat n'est pas soit en français ou en anglais, une traduction officielle est requise. Attention : Le certificat de première communion n'est pas un document officiel accepté comme preuve de baptême.

Si l'enfant n'est pas baptisé, les parents doivent communiquer avec leur paroisse afin de planifier son baptême. Ici à Saint-Remi, il y aura des baptêmes le 29 septembre, le 27 octobre et le 10 novembre. Les places sont limitées. **NB : Une fois baptisé, l'enfant devra aussi faire sa première communion lors d'une de nos messes régulières et ce avant la date de sa confirmation.**

Étape 2-

Qui peut être parrain ou marraine de confirmation?

Une personne catholique âgée de seize ans révolus, initiée à l'Eucharistie et déjà confirmée.

On peut choisir soit un parrain ou une marraine.

On peut choisir le parrain ou la marraine du baptême ou en choisir un nouveau ou une nouvelle.

On ne peut pas choisir le père ni la mère du candidat.

Si le parrain ou marraine ne peut être présent(e) lors de la célébration de confirmation, indiquez son nom et le parent peut agir de « stand-in » ou remplaçant pour l'occasion.

Étape 3-

Une adresse courriel est nécessaire et doit être inscrite sur la fiche d'inscription (feuille blanche) car toute communication subséquente sera faite par courriel. La fiche de confirmation (feuille jaune) est un document officiel et doit être remplie proprement **par le parent**. Ne rien inscrire d'autre que ce qui est requis. Si vous n'êtes pas certain du choix du parrain ou de la marraine, veuillez communiquer avec nous le plus rapidement possible.

Étape 4-

La fiche d'inscription, la fiche de confirmation (feuille jaune), la copie du certificat de baptême ainsi que le formulaire de bénévolat (feuille mauve) doivent être retournés à l'école **avant le mercredi 25 septembre 2019**. SVP ne pas envoyer de paiement à l'école.

Étape 5-

Il est important que vous soyez présents lors des rencontres d'information afin d'obtenir les informations essentielles, de recevoir le livret de préparation au sacrement de votre enfant, vous acquitter des frais de la programmation et nous apporter les documents manquants ou, au besoin les certificats originaux.

Voici les dates des soirées d'information pour les parents (la rencontre sera d'une durée d'environ une heure).

Soirée d'information Roger-Saint-Denis, Jean-Robert-Gauthier, Pierre-Elliott-Trudeau, Saint-Rémi et Sainte Kateri

Mardi, 15 octobre à la salle paroissiale de Saint-Remi

Soirée d'information Terre-des-Jeunes, Édouard Bond, Élisabeth-Bruyère et Jean-Paul II et Écoles publiques

Mercredi, 16 octobre à la salle paroissiale de Saint-Remi

- Période d'inscription 18h30 à 19h30

- Début de la rencontre 19h30

Si la date qui correspond à votre école ne vous convient pas, vous pouvez toujours venir à l'autre rencontre.

Le coût de la programmation du sacrement est de \$30 (préférentiellement par chèque libellé au nom de la paroisse Saint-Remi ou comptant). *L'inscription est beaucoup plus rapide si vous donnez un chèque préparé au préalable. Le livret de préparation sera donné sur paiement.*

Étape 6-

Les messes d'engagement pour les futurs confirmands seront les 19 et 20 octobre et les 26 et 27 octobre aux heures régulières des messes. L'engagement se fera pendant les messes. Des informations plus détaillées vous seront communiquées à une date ultérieure.

Le 31 octobre sera la dernière date où vous pourrez inscrire votre enfant pour la confirmation.
--

Étape 7-

Les célébrations du pardon se feront en soirée à 18h30 les 6 et 7 novembre.

Étape 8-

Les dates des célébrations des confirmations vous seront communiquées lorsque nous aurons eu la confirmation du diocèse. Les dates ciblées sont entre la mi-novembre et début-décembre.

Que l'Esprit-Saint nous guide et nous éclaire tous et toutes dans la préparation de nos jeunes,

Père Jean-François Morin, curé
Paroisse Saint-Remi

Le comité organisateur
Paroisse Saint-Remi